

ASSISES NATIONALES GRETA

Pour le maintien de la mission de formation continue
au sein de l'Éducation nationale !

Mardi 24 juin 2025

Bourse du travail
de Paris



Communiqué de presse de l'intersyndicale

FSU – CGT Éduc'action – CFDT Education Formation Recherche Publiques – SE UNSA – SNALC

Bourse du Travail – Salle Ambroise CROIZAT - 3, rue du Château d'eau 75010 Paris

à partir de 9h00 - Conférence de presse à 16 h 30

Après les assises régionales qui se sont déroulées depuis novembre 2024, des assises nationales des GRETA se tiendront le 24 juin à Paris, réunissant les agents de la formation continue pour adultes de l'Éducation nationale. Elles feront le point sur les situations régionales pour porter des revendications communes et urgentes.

Les sujets à débattre sont nombreux et urgents tant la situation est chroniquement difficile : la question salariale, les conditions de travail, la gouvernance, la nécessaire appartenance des Greta au service public et sa présence au sein du ministère.

Les constats sont durs :

- Des salaires non revalorisés, peu attractifs entraînant un fort turn-over et une perte d'expertise, des grilles salariales obsolètes, non harmonisées entre académies avec des disparités importantes selon les territoires, l'absence d'interlocuteurs à la DGRH ministérielle : les GRETA doivent être réintégrés à l'agenda social comme auparavant et permettre des avancées par un dialogue effectif et régulier avec la DGRH ;
- Des conditions de travail qui se dégradent et un manque de dialogue social à tous les échelons, à l'échelle du Greta, au niveau académique ou de région académique. Les personnels se sentent isolés dans des structures de plus en plus grandes ; ils sont souvent maltraités et précarisés par une absence de visibilité sur leur avenir, avec des CDD soumis à la volatilité du marché de la formation et aux décisions brutales des directions ;
- Une gouvernance globalement défailante que ce soit par l'absence de lisibilité de la stratégie nationale, des décisions changeantes et autoritaires des délégations académiques ou de régions académiques, des CESUP et présidents manquant de disponibilité, trop occupés par la gestion de leur lycée, souvent peu acculturés à la formation continue et au pilotage de telles structures.

Nous voulons sécuriser les moyens durables d'exercer notre mission de service public inscrite dans le Code de l'éducation pour la préserver des coups de boutoirs externes, conséquences de choix politiques conjoncturels. Ainsi, la loi de 2018 a engendré une forte libéralisation de l'apprentissage et la réorientation des fonds destinés aux salariés. Aujourd'hui, c'est la formation des demandeurs d'emploi qui est visée par la baisse des fonds publics, et les GRETA s'en trouvent fragilisés. Les GRETA doivent avoir les moyens de porter leurs valeurs du service public de l'Éducation nationale. Ils doivent pouvoir compter sur une organisation et les conditions pour mener pleinement leur mission historique et attendue de formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi.

Nous voulons nous élever contre la généralisation du décret du 18 avril 2025 qui introduit la possibilité de la création ou l'intégration dans un GIP existant. Transformer systématiquement les GRETA en GIP entraînerait une externalisation pour tous les personnels : nous n'en voulons pas.

Les GRETA doivent rester au sein de de l'Éducation nationale.